

CCPQ

Bd Pachéco - 19 - boîte 0
1010 Bruxelles

Tél. : 02 210 50 65

Fax : 02 210 55 33

Email : ccpq@profor.be
www.enseignement.be

1. AGRONOMIE

1.3. SYLVICULTURE

1.3.4. OUVRIER QUALIFIE / OUVRIERE QUALIFIEE EN SYLVICULTURE

PROFIL DE QUALIFICATION

Validation par la C.C.P.Q.

Le 9 juin 2004

LE METIER

L'ouvrier qualifié/L'ouvrière qualifiée en sylviculture doit être capable d'effectuer tous les soins culturaux et les travaux liés à la régénération naturelle et/ou artificielle.

Il/Elle effectue des travaux d'abattage, de façonnage et d'élagage d'arbres et de chablis.

Il/Elle participe à différents travaux d'aménagement et d'équipement de la forêt : routes forestières, drainage de fossés et réserves naturelles.

Il/Elle peut travailler dans des exploitations forestières, des entreprises de reboisement, chez les propriétaires forestiers ainsi que dans les services forestiers des administrations.

Tous ces travaux forestiers seront réalisés en respectant les règles de sécurité, d'hygiène et d'environnement en travaillant suivant les règles de l'art.

FONCTIONS	ACTIVITES	COMPETENCES
1. RESPECTER LES NORMES DE SECURITE, D'HYGIENE, D'ERGONOMIE ET D'ENVIRONNEMENT	1.1. Appliquer la législation et les règlements en matière de protection et prévention au travail.	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les obligations propres à la fonction. • Utiliser les équipements de protection spécifiques aux travaux à réaliser.
	1.2. Appliquer la législation en matière d'environnement.	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les réglementations en matière d'environnement.
	1.3. Adopter des attitudes respectueuses de l'environnement.	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser des produits respectueux de l'environnement. • Evacuer les déchets laissés sur chantier. • Remettre le chantier en état dans le respect du cahier des charges.
	1.4. Participer au climat de sécurité et d'hygiène.	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les mesures de sécurité à prendre lors de l'utilisation d'outils et de la manipulation de matériels, dans le respect des personnes, des végétaux, des animaux, des biens et de l'environnement. • Prévenir les risques que peuvent engendrer l'utilisation de produits et/ou des situations de travail. • Adopter une attitude de prévention des situations dangereuses. • Identifier les blessures et éventuellement faire appel aux secours. • Assurer les premiers soins.
	1.5. Appliquer les règles ergonomiques afin de préserver son intégrité physique.	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les règles ergonomiques lors des manutentions et de l'utilisation des outillages et autres matériels.
2. GERER SON ACTIVITE PROFESSIONNELLE	2.1. Organiser son travail.	<ul style="list-style-type: none"> • Planifier son travail. • Travailler en autonomie et/ou en équipe.

	2.2. Assurer la qualité du travail et son rendement.	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler son travail en termes de qualité et de rendement. • Protéger et entretenir les matériels, l'outillage, les machines et les fournitures à mettre en œuvre. • S'intéresser aux évolutions techniques du métier.
	2.3. Identifier et compléter les documents professionnels.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les documents professionnels • Compléter les documents et en assurer le suivi.
3. SE SITUER DANS L'ENVIRONNEMENT FORESTIER	3.1. Identifier les essences forestières.	<ul style="list-style-type: none"> • Définir les notions de famille, de genre et d'espèce. • Identifier les principaux organes des essences forestières. • Identifier par leur nom commun les essences forestières utilisables dans nos régions. • Ecrire d'une manière correcte les noms communs des essences forestières.
	3.2. Apprécier l'état d'un peuplement forestier.	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire les exigences des principales essences forestières. • Décrire les caractéristiques des principales essences forestières. • Identifier les différents peuplements forestiers. • Apprécier sur le terrain l'état de développement d'un peuplement forestier.
	3.3. Repérer la présence d'un problème dû aux conditions environnantes.	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire les dommages causés aux arbres et aux peuplements par les conditions climatiques. • Décrire les dommages causés aux arbres et peuplements par les activités humaines. • Identifier, sur le terrain, les dégâts dus aux conditions climatiques. • Identifier, sur le terrain, les dégâts dus aux activités humaines. • Décrire les dégâts dus aux principaux insectes, acariens et ravageurs. • Identifier, sur le terrain, les dégâts dus aux principaux insectes, acariens et ravageurs de

		<p>nos forêts sur l'ensemble et les différents organes du végétal (bois, feuillage, racines).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier, sur le terrain, les dégâts des principaux virus, bactéries et champignons sur l'ensemble et les différents organes du végétal. • Décrire les dégâts dus aux principaux végétaux envahissants. • Identifier, sur le terrain, les dégâts dus aux principaux végétaux envahissants.
4. SITUER UNE PARCELLE DANS LA FORET	4.1. Repérer une parcelle de terrain.	<ul style="list-style-type: none"> • Lire et expliciter les indications reprises sur un schéma, un plan et/ou une carte. • S'orienter sur le terrain. • Utiliser les matériels d'orientation. • Localiser une parcelle sur une carte et/ou un plan cadastral. • Retrouver le bornage d'une parcelle. • Délimiter la parcelle.
	4.2. Estimer la surface d'une parcelle.	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les formules de base d'arithmétique et de géométrie. • Mesurer et évaluer des distances, des échelles, des surfaces, ...
5. REALISER DES TRAVAUX DE BOISEMENT ET DE REGENERATION NATURELLE ET/OU ARTIFICIELLE	5.1. Préparer le terrain avant la régénération naturelle et/ou artificielle.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les travaux de préparation (nettoyage du sol et débroussaillage) : <ul style="list-style-type: none"> - identifier les tâches de nettoyage et de débroussaillage ; - identifier les outils, machines, matériels et/ou produits à utiliser pour effectuer les opérations de nettoyage et de débroussaillage ; • Décider de l'utilisation possible des outils, machines et matériels en tenant compte de l'état du sol et des conditions climatiques ; • Choisir les outils, machines et matériels dans le respect des consignes d'utilisation. • Ajuster, régler et utiliser les outils, machines et

		<p>matériels dans le respect des consignes d'utilisation et des règles de sécurité ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les produits dans le respect des consignes d'utilisation et des règles de sécurité et de protection de l'environnement ; • Effectuer les travaux de nettoyage et de débroussaillage d'un terrain en maîtrisant les gestes techniques et professionnels appropriés.
	5.2. Procéder à l'amélioration du sol.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les principaux types de sols rencontrés dans nos régions. • Identifier les travaux d'amélioration des sols en vue d'un boisement ou d'une régénération d'un peuplement. • Identifier les principaux amendements et fertilisants. • Appliquer les amendements et les fertilisants. • Citer les techniques d'aération et de décompactage. • Appliquer les techniques d'aération et de décompactage. • Identifier les outils et matériels appropriés et les utiliser dans le respect des règles de sécurité. • Effectuer les travaux en maîtrisant les techniques et les gestes professionnels appropriés. • Effectuer les travaux de drainage.
	5.3. Jalonner le terrain.	<ul style="list-style-type: none"> • Reporter sur le terrain les emplacements prévus. • Utiliser le matériel de piquetage.
	5.4. Apprécier la qualité des plants.	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier la conformité des plants reçus. • Vérifier l'état sanitaire des plants.
	5.5. Conserver les plants.	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la conservation des plants en vue d'en maintenir la qualité.
	5.6. Procéder aux plantations.	<ul style="list-style-type: none"> • Manipuler les plants avec précaution. • Identifier les critères de qualité d'une plantation

		<p>assurant les conditions optimales de reprise (mise en jauge).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparer les plants en vue de la plantation. • Identifier les outils, machines, matériels à utiliser pour effectuer les opérations de plantation. • Juger de l'utilisation possible des outils, machines et matériels en tenant compte de l'état du sol et des conditions climatiques. • Utiliser les outils, machines et matériels. • Effectuer les travaux de plantation, manuels ou mécaniques.
6. ENTREtenir LES PEUPEMENTS FORESTIERS	6.1. Participer à l'inventaire d'un peuplement.	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les techniques d'inventaire. • Mesurer les hauteurs, circonférences et diamètres. • Apprécier les dimensions des arbres. • Utiliser les principaux appareils de mesure propres au métier.
	6.2. Effectuer les travaux d'entretien et de mise en valeur d'un peuplement.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les opérations d'entretien pour favoriser le développement d'un peuplement. • Identifier les outils et matériels spécifiques. • Effectuer les travaux en maîtrisant les techniques et les gestes professionnels appropriés.
	6.3. Appliquer les techniques de protection des peuplements forestiers.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différentes protections contre les dégâts des insectes, acariens, virus, bactéries, champignons et autres ravageurs. • Appliquer les principaux pesticides utilisés en forêt. • Appliquer les différentes techniques de protection physique des peuplements forestiers contre les dégâts des ravageurs. • Réaliser le débroussaillage de sécurité contre les incendies.
	6.4. Assurer des travaux d'entretien d'une pépinière forestière.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et utiliser l'outillage spécifique. • Effectuer un semis.

		<ul style="list-style-type: none"> • Extraire les plants à préparer. • Repiquer les plants. • Préparer les plants pour la plantation en forêt. • Fertiliser. • Nettoyer les plants existants.
7. REALISER DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT	7.1. Assurer des travaux de plantation d'arbres de haute tige, d'alignement et de haie.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et comprendre l'intérêt de ces plantations. • Identifier les outils et matériels spécifiques et les utiliser. • Effectuer les travaux en maîtrisant les techniques et les gestes professionnels appropriés suivant les consignes reçues.
	7.2. Assurer des petits travaux d'entretien à la voirie forestière.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et utiliser l'outillage adéquat. • Curer les fossés. • Entretien des aqueducs. • Comblent les nids de poule et les ornières.
	7.3. Assurer les travaux d'entretien dans une réserve naturelle.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et comprendre l'intérêt des travaux d'entretien. • Identifier et utiliser l'outillage spécifique. • Effectuer les travaux suivant les consignes reçues.
	7.4. Assurer les travaux d'entretien des berges et des cours d'eaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et comprendre l'intérêt des travaux d'entretien. • Identifier et utiliser l'outillage spécifique. • Effectuer les travaux suivant les consignes reçues.
8. ABATTRE ET FACONNER LES BOIS	8.1. Participer aux opérations de griffage et de martelage.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les types de griffage et de martelage. • Identifier les outils spécifiques. • Réaliser les opérations de griffage et de martelage.

<p>8.2. Préparer un chantier de bois d'industrie (feuillus et résineux) en respectant les contraintes du chantier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Procéder au cubage des bois. • Evaluer un rendement sur pied. • Evaluer un rendement quotidien en fonction des difficultés particulières du chantier. • Evaluer la durée de réalisation du chantier en fixant une cadence de travail.
<p>8.3. Identifier les outils d'abattage et les entretenir.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les outils sans moteur. • Affûter et entretenir les outils sans moteur. • Entretenir une tronçonneuse (éléments moteurs et non-moteurs) : • Décrire le fonctionnement des moteurs thermiques et citer les composants. • Identifier les types de tronçonneuse et leur utilisation. • Dépanner une tronçonneuse. • Identifier les types de carburants et leur utilisation. • Justifier l'achat du matériel en fonction des travaux à effectuer.
<p>8.4. Pratiquer l'abattage des arbres et des chablis.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Démarrer la tronçonneuse. • Différencier les types d'abattage (arbres droits, penchés, pourris, fendus, encroués, ...) • Nettoyer et débroussailler les places d'abattage. • Démonter, si nécessaire, les houpriers (bottage). • Identifier les situations de tension et/ou de compression et en évaluer les risques. • Abattre à la tronçonneuse dans différentes situations. • Ecorcer éventuellement les grumes. • Façonner les houpriers. • Traiter les rémanents en respectant les contraintes du chantier. • Mettre en œuvre les différentes techniques d'ébranchage et éventuellement de découpe. • Mesurer, cuber et stérer les bois abattus.

	<p>8.5. Débarder, éventuellement, les petits bois avec du matériel approprié.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Utiliser un tracteur de type agricole.• Charger en adaptant la charge.• Décharger.• Utiliser un treuil sur tracteur.• Utiliser un tire-fort.
--	---	--